

Quel avenir préserve-t-on au commerce informel en Algérie?

Mme ELANDALOUSSI Zaza
épouse GADI

Mme BOUYOUCEF Djamilia

Résumé

Les activités commerciales liées au secteur informel prennent de plus en plus de l'ampleur en Algérie, à cause de leur effets positifs sur les économies de la population à faible revenu, car d'un côté elles leur créent de l'emploi, et de l'autre côté, elles leur fournissent des biens et des services à moindres coûts. En Algérie, on estime la part du secteur informel à environ 600 milliards de dinars, soit 17% de l'ensemble des revenus primaires nets des ménages algériens.

Cet article s'inscrit d'une part, dans une démarche de traitement de la question de l'avenir du secteur informel en Algérie. De ce fait, une enquête auprès d'un groupe de commerçants exerçant dans l'informalité a été menée afin de comprendre les dessous de la prolifération de ce secteur en Algérie, tout en cherchant d'autre part, de solutions substituts à ce secteur dans la formalité d'autant plus, qu'il jouit très souvent d'une tolérance de la part des pouvoirs publics. Toutefois, cette compréhension cache un sentiment d'impuissance de l'Etat face à l'intensification de ce phénomène.

Mots clés : secteur informel, activités commerciales, avenir, Algérie

Abstract

Commercial activities related to the informal sector amplify more and more in Algeria because of their positive effects on the savings of the population with weak income. For the reason that they create job for them and provide them goods and services at lesser costs.

In Algeria, the part of the informal sector is estimated around 600 thousand million dinars, it represents 17% of the net primary incomes of the Algerian household.

This article treats the question of the future of the informal sector in Algeria. So, an investigation on a group of informal sellers was led to understand the underwear of the proliferation of this sector in Algeria, through searching substitute solutions in the formal sector, all the more that, it enjoys a tolerance from the authorities.

This understanding hides a feeling of incapability of the Algerian state to deal with the development of this phenomenon.

Keywords : informal sector, commercial activities, future, Algeria

On la qualifie de complexe, multiforme, hétérogène, elle désigne une économie que l'on oppose à l'économie formelle. Considérée comme une réponse aux effets pervers de la croissance de la population et du chômage, **l'économie informelle** s'est développée dans de nombreux pays, aussi bien pauvres que développés.

Certes, l'ouverture du commerce mondial a contribué à la croissance économique et au développement dans le monde, mais n'a pas permis pour autant une bonne croissance de l'emploi tant escompté. Aujourd'hui, les spécialistes s'accordent à dire que l'existence d'un large secteur informel dans le monde en développement empêche les pays de bénéficier de l'ouverture commerciale.

En effet, une analyse sérieuse du secteur informel dans toutes ses dimensions, qu'il s'agisse de ses causes, de son ampleur ou de ses effets nécessitera certainement plusieurs thèses et travaux de recherche. Mais d'une façon générale, son existence et son extension sont le reflet des dérèglements et de l'instabilité du marché, dont le fonctionnement est influencé principalement par l'offre et la demande, mais aussi par des comportements et des pratiques qui évoluent en fonction de l'efficacité des moyens et des mécanismes de régulation économique en place.

Dans cet article, nous tenterons de répondre à un enchaînement de questionnements relatifs à l'une des formes du secteur informel les plus répandues dans le monde à savoir les activités informelles liées au commerce.

Autrefois appelé le « trabendo », le commerce transfrontalier, le commerce de rue, le commerce ambulancier, etc., le commerce informel sous toutes ses formes prend de plus en plus de l'ampleur dans les différentes régions du monde. Parmi les **162 pays** étudiés par Schneider et al. (2010)⁽¹⁾ sur la période **1999-2007**, **107** ont une économie informelle rapportée au PIB supérieure ou égale à 30%, dont 18 ont une part supérieure à 50%. Ces économies informelles nationales reposent en partie sur le commerce international de marchandises, formel et informel qu'il soit transfrontalier ou d'extension géographique plus large⁽²⁾, associé à des flux financiers non déclarés aux administrations de contrôle.

Quel avenir alors préserve-t-on à ce commerce informel ?

Pour répondre à cette préoccupation à savoir estimer le futur de ce phénomène, il faudrait tout d'abord connaître son passé et bien étudier son présent. Pour ce faire, nous définissons en premier lieu ce qu'est un secteur informel. Nous nous arrêtons ensuite, pour faire un état des lieux sur les causes de l'évolution de ce secteur informel dans les différents pays du monde en générale notamment en Algérie. En s'appuyant sur des statistiques et des chiffres concrets nous montrerons dans ce même point, l'ampleur que prend ce phénomène. Nous nous focalisons en deuxième lieu sur l'évolution des activités commerciales informelles en Algérie. Pour mieux comprendre cette évolution, ses causes et ses effets nous avons jugé nécessaire d'illustrer ce point par une petite enquête que nous avons menée auprès d'un échantillon de jeunes algériens exerçant dans ce secteur d'activité souvent qualifié d'illicite. Et enfin, en troisième lieu, nous serons en droit de parler du futur et de l'avenir de ce concept à savoir terminer par une réponse plus au moins directe à notre problématique. En d'autres termes trancher et dire si ce commerce informel a encore de beaux jours devant lui et continuera à évoluer parallèlement au

1- Schneidera F., Andreas Buehnb A. et Claudio E.Montenegroc C. (2010). « New Estimates for the Shadow Economies all over the World », International Economic Journal, 24 (4), pp 443- 461.

2- Dongala J. "The informal sector trade among sub-saharan African countries: a survey and empirical investigation". The development Economies, 1993, pp 151-172.

commerce formel, tout en résistant aux différentes réformes déjà entamées par les autorités nationales, ou bien ces réformes feront en sorte que ce type de commerce disparaîtra ou se convertira au formel et continuera sa vie dans un monde pure et parfait.

I. PANORAMA DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Il est toujours important de s'assurer de la compréhension des concepts que l'on utilise afin de mieux orienter la réflexion pour pouvoir ensuite traiter ce sujet très sensible et complexe.

1. Qu'est-ce que le secteur informel (l'économie informelle)

La notion de secteur informel est apparue vers le début des années 70 en Afrique, ensuite en Amérique latine. Et depuis elle a occupé autant le champ de l'économie de développement que celui du vocabulaire médiatique. Mais elle n'est qu'une dimension (certes dominante) d'un débat sur les formes de mise au travail dans les économies en développement. Il faut signaler aussi que, le concept de secteur informel revêt un contenu différent selon les régions du monde. En Amérique latine il désigne des entreprises qui fonctionnent à la limite de légalité dans le but d'échapper aux impôts et à la réglementation (De Soto 1989)⁽¹⁾. En Afrique, le secteur informel désigne plutôt de micro unités de production, des entreprises individuelles ayant un faible niveau d'organisation (AFRISTAT, 1999 ; Henley et al, 2006 ; Hussmans et al, 1990). Quand bien même elles ont peu de relations avec l'administration, il ne s'agit pas nécessairement d'une volonté délibérée de fonctionner en marge de la réglementation.

Le secteur informel est donc une réalité socioéconomique difficile à définir. Face à la complexité de ce phénomène, chaque auteur ou institution a tenté de donner sa définition. **Ces dernières** sont donc très nombreuses et varient beaucoup selon la discipline d'étude. Nous avons retenu dans ce travail une définition qui actuellement fait plus au moins l'unanimité et à laquelle la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) souscrit est celle qui définit le secteur informel comme étant « un ensemble de petites activités génératrices de revenus qui ne sont pas enregistrées selon la loi, ne respectent pas les normes légales de qualité, salaire minimum et sécurité et qui souvent ne paient pas des impôts » BIT⁽²⁾. Cette définition nous semble être la plus pertinente étant donné la problématique de notre travail de recherche. Cette définition nous amène également à considérer l'existence d'activités informelles comme une forme de défaillance de l'Etat ; en effet, la plupart des Etats ont les capacités de promulguer des règles et d'établir des mécanismes de contrôles du bon respect de ces dernières, et sont relativement bien « dotés » de ce point de vue. En revanche, ils n'ont pas les capacités de faire respecter ces règles en appliquant correctement les mécanismes de contrôle, ce qui conduit à l'émergence de l'informel. Ainsi, l'Etat peut être défaillant à :

- Prélever les impôts et taxes prévus par la loi et nécessaires à son bon fonctionnement;
- Faire respecter les normes en vigueur (droits de propriété, conditions de travail, état sanitaire, qualité des produits, etc.) ;
- Fournir les services dont il a la charge (infrastructures, sécurité, etc.).

1- De Soto H., *L'autre sentier : la révolution informelle dans le Tiers-Monde*, La découverte, Paris, 1989, p-245.

2- Bureau International du Travail.

Ces trois types de défaillance de l'Etat sont autant de critères de définition d'une activité informelle ; il est en particulier assez courant de « séparer » les activités formelles des informelles sur **le seul critère du paiement des impôts et taxes** et, par extension, sur l'enregistrement auprès de l'administration (fiscale notamment). Toutefois, il n'est pas rare de voir des firmes en règle fiscalement mais échappant aux règles du marché du travail lorsque ces dernières sont très contraignantes (cas de nombreux pays en transition), on parle ici du semi-informel. Il convient de retenir de cette définition que la défaillance de l'Etat en termes de fourniture des services publics est un des éléments de l'informalité ; en d'autres termes, un effort de formalisation des entreprises informelles passe, outre la mise en règle des obligations fiscales, par la fourniture de services publics à des firmes (notamment les PME) qui n'y avaient pas accès jusque-là.

2. L'évaluation quantitative du secteur informel

Trois indicateurs sont usuellement retenus pour évaluer quantitativement le secteur informel : les revenus qu'il génère, la part du secteur dans l'emploi total et sa contribution au PIB. Cependant, les activités du secteur informel échappant aux instruments de mesure conventionnels, les ratios comptables ne sont plus opérationnels car les données de ce secteur sont souvent insaisissables.

3. Les raisons de développement de l'économie informelle

Comme nous l'avons précédemment signalé, l'ampleur, la nature et la composition du secteur informel varient selon les régions, les sous-régions et les pays en fonction de leur développement et de leur structure économique. Malgré les particularités propres à chaque pays, on peut opposer la situation des pays en développement et celle des pays développés, dans chacun de ces deux groupes, le secteur informel peut être caractérisé par les raisons de son existence, l'environnement dans lequel il fonctionne et la nature des activités exercées.

A. Dans les pays en développement

Plusieurs facteurs ont pu être avancés, les causes du développement de l'économie non officielle sont d'ailleurs controversées et vraisemblablement différentes selon les pays et les cultures⁽¹⁾.

On peut cependant retenir deux approches ; la première selon HENNI⁽²⁾, renvoie à l'intervention de l'Etat : en effet les économies des pays sous-développés se caractérisent presque toutes, par une forte intervention de l'Etat, seul agent capable de centraliser d'importantes ressources et d'impulser la naissance d'une grande industrie. L'informel naît, donc, de l'inadéquation entre les stratégies centrales globales et les stratégies des acteurs sociaux cherchant à maximiser à court terme leurs avantages par une circulation différente des marchandises et de la monnaie.

La deuxième, renvoie à l'incapacité de l'Etat à répondre aux besoins fondamentaux de la population. Dans cette vision ARCHAMBAULT retient trois facteurs du développement de l'économie informelle :

- Le premier se réfère au marché du travail et à l'importance du chômage urbain ;

1- E. Archambault, « les économies non officielles », la découverte, Paris, 1984, p-184.

2- A. Henni, « essai sur l'économie parallèle : cas de l'Algérie », ENAG, Alger, 1991, pp 145-152.

- Le second facteur, est la pénurie de biens de consommation, importés ou produits à la demande des catégories de population les plus pauvres ;

- Le troisième, explique que la croissance du secteur non officiel est à l'origine du développement du secteur officiel

- Le cas de l'Algérie

L'économie souterraine ou le marché informel reste un phénomène qui menace la stabilité de l'économie algérienne. Selon les experts, la part du secteur informel est évaluée à environ 600 milliards de dinars, soit 17 % de l'ensemble des revenus primaires nets des ménages algériens. Les statistiques du ministère du commerce démontrent par exemple, que 35 % du marché des fruits et légumes active dans l'informel⁽¹⁾.

L'évolution de cette économie informelle en Algérie peut s'expliquer à travers deux périodes ; la première période allant de l'indépendance à 1986/1990 (phase de la chute du cours des hydrocarbures), durant laquelle l'Etat fixait les prix, les salaires, le taux d'intérêt, le taux de change d'une manière administrative. Pour preuve on distribuait des bénéfices même aux unités déficitaires et on avait un quasi-monopole sur toutes les activités. Ce qui caractérise cette période est la gestion administrative centralisée qui avait consacré le système de l'État-providence prônant le plein emploi par le moyen de sureffectifs dans les entreprises publiques et les administrations pour acheter la paix sociale.

La seconde période s'étalant des années 1990 à nos jours avec quelques particularités entre 2003/2016. Cette phase est marquée par le point culminant de 1994 date de l'ajustement structurel et de la transition vers une économie mixte, caractérisée par une libération des prix et la levée du monopole de l'Etat et sur le commerce extérieur expliquant d'ailleurs les difficultés de la régulation politique, sociale et économique. Faute d'institutions solides s'adaptant à la nouvelle situation, on assiste à une multiplication des petites activités informelles se concentrant surtout dans le petit commerce et les services, comme mode de survie dans un marché de l'emploi en crise. A cet aspect, se sont greffés la fraude fiscale, la corruption et les détournements des fonds publics.

Entre 2003 à 2014, l'augmentation du prix des hydrocarbures a permis des subventions généralisées et des assainissements des entreprises publiques pour calmer le front social. Contrairement à **la période allant de 2014 à 2016**, caractérisée par l'effondrement du prix du pétrole, afin de minimiser l'impact de la chute du prix du pétrole sur ses recettes, l'Etat a décidé de geler de projets d'infrastructures « non-prioritaires », et prévoir également une réduction des dépenses budgétaires.

Par ailleurs, le gouvernement a mis en place une amnistie fiscale pour le secteur informel qui vise à attirer de l'argent frais en banque, pour dégager de nouvelles capacités de financement. L'on a également mis en place un programme de durcissement des importations. Néanmoins, ces ajustements structurels ont donné lieu à de nouvelles pratiques informelles.

B. Dans les pays développés ou industrialisés

L'économie informelle dans ces pays, se présente avant tout comme un moyen d'échapper à l'impôt direct et indirect et aux charges sociales, elle apparaît comme

1- Le marché informel gangrène l'économie algérienne, Par Smaïl Boughazi, Paru au Journal la Tribune, *Algérie 360*, 19 août 2012

des avatars de la crise de l'état providence⁽¹⁾.

Mais le désir d'évasion fiscale ou sociale n'est pas seul à expliquer l'économie informelle ; si c'était le cas, ce seraient les pays où la pression fiscale et parafiscale est la plus forte.

Au titre de la crise, et donc de l'existence du chômage, seront avancés les arguments suivants : l'extension du travail au noir, et du travail domestique comme moyen de sortir du chômage.

Au titre de l'état providence, on retrouve les deux éléments précédents : le travail au noir comme réponse des employeurs aux coûts sociaux de l'emploi jugés excessifs, le travail domestique comme conséquence de transferts qui inciteraient à l'inactivité.

4. Tendances récentes: la croissance du secteur informel

Sur le plan mondial, le secteur informel était en déclin jusqu'au début des années 1980, autant dans les pays dits en développement que dans les pays industrialisés. La tendance s'inverse soudainement à partir des années 1980: le secteur informel devient dominant dans la plupart des pays en développement et devient important dans les pays industrialisés jusqu'à atteindre dans les années 2000 entre 10 et 20 % de leur PIB (Produit Intérieur Brut), selon les statistiques de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

L'économie informelle est aujourd'hui une réalité massive à l'échelle mondiale. Malgré les difficultés à la mesurer à cause de l'absence de données fiables dans beaucoup de pays, quelques organisations se sont efforcées à faire des estimations approximatives. On estime actuellement qu'un quart de la population mondiale économiquement active en dehors de l'agriculture, soit 500 millions de personnes, dépendent pour leur survie du secteur informel.

Une étude conjointe réalisée par l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'OMC en 2009 fait ressortir que le taux de l'informel varie considérablement d'un pays à l'autre, oscillant entre 30% à peine dans divers pays d'Amérique latine et plus de 80% dans certains pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-est.

Dans la plupart des pays qui ont fait objet de l'étude, le secteur informel est demeuré élevé et a même augmenté dans certains pays, notamment en Afrique et en Asie.

Selon le Bureau international du travail (BIT), l'économie informelle englobe 72% des emplois en Afrique subsaharienne. L'incapacité des économies à créer le nombre d'emplois nécessaires pour absorber la main-d'œuvre, constitue l'une des causes de l'expansion de l'économie non-formelle, estime le BIT.

L'informel représente entre un quart et un tiers du PIB dans les pays d'Asie ou d'Amérique latine. Cette proportion atteint 16% du PIB pour les pays développés membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE).

Néanmoins, les caractéristiques et l'importance économique et sociale de ce secteur en Afrique lui confèrent un caractère singulier.

Un rapport de la communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CDEAO) pour la période 2007-2008 sur la place du secteur informel dans le monde, souligne

1- E. Archambault, « les économies non officielles », la découverte, Paris, 1984, p-9.

que la part du secteur informel dans le PIB atteint les 54,7% en Afrique subsaharienne (23,7% hors agriculture), 37,7% en Afrique du Nord (26,3% hors agriculture), 23,9% en Asie (21,5% hors agriculture), 30,6% en Amérique latine (23,4% hors agriculture), 22,2% aux Caraïbes (19,7% hors agriculture) et 21,7% dans les économies en transition (11,8% hors agriculture).

Au Maghreb, le commerce informel est fortement présent notamment dans les grandes villes marocaines, algériennes ou tunisiennes. S'il est officiellement interdit et réprimé par de fortes amendes, l'informel fait vivre des millions de familles.

Selon une étude du Centre marocain de conjoncture (CMC), le secteur informel a réalisé un chiffre d'affaires de 28 milliards d'euros en 2007, et génère une valeur ajoutée de 11 milliards d'euros. Entre 1999-2007, il a assuré 37% de l'emploi non agricole et a contribué à 14% au PIB, indique le CMC.

Le centre estime que son taux de croissance annuel est de 6,5% et qu'il croît à un rythme sensiblement plus accéléré que celui de la croissance de l'économie marocaine. En outre, le nombre d'emplois générés par l'économie informelle est estimé à plus de 2 millions en 2007. Ces emplois sont répertoriés à plus de 50% dans les activités du commerce sous ses différentes formes.

En Tunisie, le secteur informel est très présent dans le commerce qui touche aussi la vente illicite des produits d'hydrocarbures. Les opérations de contrôle effectuées en 2010 ont permis d'enregistrer 120.000 infractions économiques, de confisquer 7 millions d'unités et de lever 900 tonnes d'hydrocarbures, indique une source officielle.

En Algérie, le poids de l'économie informelle pèse très lourd. En matière d'emploi, la part qui revient à l'économie informelle, d'après le bilan du Conseil national économique et social (CNES) établi pour l'année 2004, était de 17% de l'emploi total, soit quelque 1 300 000 personnes. Sur ce chiffre, **35%** reviennent à l'activité commerciale non déclarée et le taux de la population exerçant dans le secteur informel s'accroît annuellement d'environ 8%, selon la même source ce qui nous donnerait en 2009 plus de 25% de la population active avec une contribution dans la formation du PIB (produit intérieur brut) hors hydrocarbures de 20 à 25%. L'Office national des statistiques (ONS) a par ailleurs mis en relief le **20 juillet 2010** relatif à une enquête du second semestre 2009 selon lequel la moitié de la population occupée n'était pas affiliée à la sécurité sociale au 4e trimestre de l'année écoulée, soit un taux de 50,4% de l'ensemble des travailleurs occupés. Et que 69,1% des salariés non-permanents et 80,1% des travailleurs indépendants n'étaient pas affiliés à la sécurité sociale durant la même période. Plus précisément, sur les 9.472.000 travailleurs occupés recensés, 4.778.000 personnes ne sont pas affiliées au régime de la sécurité sociale, soit un occupé sur deux. La proportion des occupés du monde rural qui ne sont pas affiliés à la sécurité sociale représentante 60,1%, tandis qu'elle est de 46,3% dans le monde urbain. Concernant justement l'évasion fiscale due à la sphère informelle il y a plusieurs estimations contradictoires. Pour l'Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens (UGCAA), dans une déclaration du 19 mai 2009 reproduite par l'agence officielle APS, le manque à gagner induit par l'évasion fiscale dans les transactions commerciales en Algérie dépasse 200 milliards de dinars annuellement, soit au cours actuel 2,6 milliards de dollars différence de taille, tout en précisant que 80% des transactions commerciales se font sans aucune facturation, alors que 70 à 80% des transactions utilisent le « cash », comme moyen de paiement. Et que près de 900 000 sur les 1,2 million de commerçants inscrits au Centre National du

Registre du Commerce (CNRC) ne payent pas leurs cotisations à la Caisse Nationale de Sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et que l'approvisionnement des 2/3 de la population provient du secteur informel. A travers l'ensemble du territoire national, toujours selon cette institution, il y a environ 1,25 million de commerçants qui exercent dans la sphère légale et le nombre est dépassé par celui de ceux qui travaillent dans la sphère informelle est estimé de près 1.5 million, , plus de 50% du marché algérien est occupé par le secteur informel et plus de la moitié du chiffre d'affaires des activités commerciales échappe au Trésor public, contrôlant environ 40% de la masse monétaire en circulation hors banques (avec une intermédiation financière informelle limitant la politique monétaire globale de l'Etat).

5. Les activités du secteur informel

Le secteur informel présente une gamme variée d'activités ce qui fait aussi qu'il est difficile de bien en définir les contours. On peut distinguer :

- **L'informel de production** (agriculture périurbaine, menuiserie bois et métal, BTP⁽¹⁾, etc.) ;

- **L'informel d'art** (bijouterie, sculpture, tissage, couture, broderie, maroquinerie, cordonnerie, peinture, etc.) ;

- **L'informel de services** (restauration populaire, transports urbains, coiffure, couture, réparation mécanique ou électrique, etc.) ;

- **L'informel d'échanges** (distribution, commerce, change, etc.).

Ces activités touchent tous les secteurs économiques que ce soit primaires, secondaires ou tertiaires.

La dernière activité qui touche au commerce est devenu incontournable dans le monde entier du fait de l'importance aussi bien des individus qu'elle implique que des activités qu'elle brasse. Ceci constitue l'objet de notre travail, c'est pour cette raison qu'une analyse plus précise à ce concept s'avère nécessaire.

De ce fait, la deuxième partie zoomera sur l'évolution et l'importance de ce phénomène dans le contexte algérien.

II. Aperçu sur le commerce informel en Algérie

1. Le commerce informel dans le contexte algérien

Il faut expliquer, tout d'abord, ce phénomène que l'on appelle le « **trabendisme** » qui est une contraction de « **contrabando** » (contrebandier en espagnol), c'est un terme inventé par des Algériens, et moins employé maintenant par les acteurs qui le jugent péjoratif et qui se définissent avant tout comme des commerçants. On appelle cela plutôt le commerce informel ou le commerce à la valise. Encore faut-il préciser que ces activités dites de « **trabendo** » ne concernent pas seulement les biens qui passent frauduleusement les frontières, dans un sens ou dans l'autre. Le « **trabendo** » englobe aujourd'hui toutes les activités spéculatives et frauduleuses effectuées en violation des lois et qui rapportent de l'argent de façon spéculative et malhonnête comme par exemple

1- Bâtiments et Travaux Publics.

le commerce de rue, l'échange informel de devise etc. Ce commerce est considéré comme informel car il est exercé sans déclaration, sans tenue de comptabilité ou sans paiement d'impôts, (le même principe pour les autres activités informelles). Ce sont des activités d'utilité économique et sociale qui se développent en dehors des structures institutionnelles classiques que sont les entreprises ou les administrations par exemple, et à l'écart des règles de l'échange monétaire.

Que dit-on des pratiques marchandes liées à l'oralité ! Ce sont aussi une forme de « trabendo » basées sur le contrat oral et l'interconnaissance des réseaux relationnels. Les associés ne le sont quasiment jamais devant un notaire ou sous la forme d'une société. Ce commerce se fait sur le partage d'un certain nombre de valeurs et de pratiques marchandes. Par exemple, la négociation des prix est permanente. Mais ce ne sont pas des mondes fermés : pour intégrer ces réseaux, il faut que la personne soit adoubée et surtout, avoir fait ses preuves. Si cette personne manque de parole, elle sera exclue du circuit commercial : plus personne ne lui fera confiance et elle ne trouvera plus jamais de client.

Ceci dit, nous devons rappeler que le commerce informel n'est pas le propre des économies sous-développées mais existe dans toutes les économies surtout celles qui sont peu bancarisées.

Et comme c'est le cas dans de nombreuses grandes villes de ces pays, le commerce informel prend de plus en plus de l'ampleur en Algérie, et constitue de ce fait, un véritable obstacle à son investissement et à sa croissance économique.

2. Le poids du commerce informel sur l'économie algérienne

Ce marché informel a pratiquement envahi l'ensemble de l'économie nationale algérienne dès le début des années 1990 ; au début de son apparition le marché informel représentait un refuge pour une fraction de la population active à la recherche d'un revenu de subsistance. Cependant, l'ouverture du marché extérieur a transformé le secteur informel en tant que phénomène marginal pouvant être toléré en un phénomène de société dont la part dans le PIB serait actuellement estimée à plus de 35%(1).

Il est bon d'indiquer, qu'aucun secteur n'est épargné même à un degré insignifiant surtout pour les services. Les secteurs les plus frappés sont la distribution des produits agroalimentaires, le textile et la confection, les fruits et légumes, l'électroménager etc. Comme nous l'avions précédemment signalé, il existe une sérieuse difficulté à quantifier le phénomène mais quelques données recoupées font état d'une alarmante situation : Selon les estimations du président de la Chambre algérienne de commerce et de l'industrie (CACI), 200.000 commerçants activent actuellement dans l'informel en Algérie, contre 1,47 million de commerçants légaux inscrits au CNRC.

Par ailleurs, selon le ministère de Commerce, il existe 765 sites de commerces informels, qui ont été recensés à travers le territoire national par une commission interministérielle (Commerce et Intérieur). Il a aussi dit que durant l'année 2011, pas moins de 1,5 million de commerçants sont inscrits au Centre national du registre du commerce dont 91 % sont des personnes physiques tandis que l'Office national des statistiques fait état de l'existence de 4,3 % de commerçants, soit un ratio de un commerçant pour 23 habitants. La seule wilaya d'Alger compte 13 % du nombre global inscrit au registre du commerce.

1- Selon les estimations du Conseil national économique et social pour l'année 2011.

Financièrement parlant, ce commerce informel est estimé à plus de 6 milliards d'euros, soit 17% des revenus primaires nets des ménages. Un million d'opérateurs exercent plus ou moins informellement une activité soit en ne déclarant pas les salariés, en sous-déclarant ses revenus ou en empruntant des voies d'approvisionnement informelles. Deux millions de personnes activeraient dans l'informel, soit plus de 20% de la population active.

Derrière ces quelques chiffres préoccupants, on ressent l'existence d'une certaine défaillance institutionnelle progressive, qui a conduit à la prolifération de l'informel. Le manque d'encadrement dédié au contrôle, la corruption et la charge fiscale constituent les éléments encourageant le commerce informel. Si l'on ajoute la bancarisation insignifiante des transactions économiques, nous pouvons en déduire que cela devient encore plus inquiétant.

Avant de voir les différentes mesures prises par l'Etat Algérien dans le but de lutter contre ce phénomène, nous avons jugé utile de mettre l'accent sur les causes qui poussent les algériens à se jeter dans cette spirale informelle. Pour ce faire, nous avons tenté d'examiner ce phénomène de plus près à travers une enquête que nous avons menée auprès d'un échantillon de jeune trabendiste dans un des marchés informels les plus populaires d'Alger celui de « Bach djerrah ».

3. La réalité du commerce informel en Algérie

Le marché informel de « Bach Djerrah » ne cesse de prendre de l'ampleur décourageant ainsi les potentiels investisseurs et les commerçants exerçant dans la légalité. Cette enquête n'était pas facile à mener car ça nous a demandé beaucoup de courage et de discrétion pour ne pas provoquer la violence de ces trabendistes qui sont tout le temps à la sauvette.

Le marché informel de « Bach Djerrah » dont l'existence remonte déjà à plus d'une vingtaine d'année, est noyé dans l'illégalité et l'anarchie les plus totales, des centaines de produits sont proposés aux milliers de personnes qui le fréquentent quotidiennement, allant des fruits et légumes, divers produits alimentaires, l'habillement, les produits cosmétiques en passant par l'électroménager, les ustensiles de cuisine, droguerie et friperie jusqu'au commerce des volailles, ainsi que d'autres produits qui sont vendus occasionnellement. Et comme les autorités ferment les yeux sur ces activités commerciales illégales, ce marché informel connaît une extension permanente et chaque jour une nouvelle baraque est érigée où un nouveau arrivant que ce soit homme ou femme vient s'ajouter aux autres marchands et occupe une parcelle de terrain pour étaler sa marchandise.

Cette enquête nous a révélé que ces nouveaux arrivants qui se lancent dans ce commerce lucratif pour gagner leur vie ne sont pas forcément de jeunes chômeurs, mais, depuis un certain temps, les lieux sont investis par des commerçants qui exerçaient jusque-là dans la légalité, et qui, excédés par cette concurrence déloyale et attirés par plus de gain, ont baissé les rideaux de leurs boutiques pour venir étaler leurs marchandises dans la rue.

Les impôts, la cherté du loyer des locaux commerciaux et les autres frais inhérents à leurs activités commerciales sont aussi des arguments évoqués par ce type de commerçant interrogés.

Et pour les autres commerçants qui résistent encore à cette attraction, la situation est plus que préjudiciable car en plus des marchands qui amassent des sommes importantes grâce à ce commerce illégal, ce dernier fait le bonheur des petites et moyennes bourses qui y trouvent des prix beaucoup plus bas que ceux pratiqués par les propriétaires de registres du commerce. De là, on comprend que ce commerce informel constitue vraiment une concurrence déloyale à ce type de commerçant qui menace de plus en plus leurs persistance.

Nous avons remarqué à travers cette enquête que, les consommateurs n'accordent pas d'importance aux considérations économiques et aux conséquences graves que provoque le commerce informel sur l'économie de leur pays, mais cherchent avant tout à équilibrer leurs dépenses en fonction de leurs salaires de misère. Certes, il s'agit d'une concurrence déloyale mais le pouvoir d'achat s'est tellement dégradé que le consommateur fait souvent fi des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire pour aller faire ses courses chez ces commerçants illicites.

La majorité des trabendistes interrogés sur les raisons qui les ont poussé à exercer dans cette activité illégale, justifies cette dernière par la pauvreté et le chômage, parfois par un seul mot typique algérien « allah ghaleb », un simple mot qui en dit long. Mais, en essayant de comprendre les dessous, nous nous sommes vite rendu compte que pour ces commerçants informels, leurs activités illégales sont tellement rentables que même ceux qui ont gagné assez d'argent pour pouvoir exercer une activité commerciale légale s'y refusent de le faire, tant les bénéfices sont importants et refusent aussi de payer des impôts.

Devant l'ampleur que prend le commerce informel dans cette région et dans toutes les régions de l'Algérie, les autorités concernées donnent l'impression de ne pas s'inquiéter par ce phénomène qui menace sérieusement l'économie de l'Algérie avec notamment un lourd préjudice porté au Trésor public estimé en plusieurs millions de dinars.

Des sommes pourront être investies dans des projets ambitieux et créateurs d'emplois pour les jeunes dans ces régions afin de réduire les conséquences de ce phénomène.

Après les résultats inquiétants que notre enquête nous a révélés, nous suggérons un ensemble de mesures dans le but de freiner la propagation de ce phénomène. Nous proposons dans un premier lieu des mesures de réductions des charges fiscales en faveur des commerçants exerçant dans la légalité, ceci pourraient inciter ces derniers à continuer à exercer leurs activités légalement et inciter, d'autre part, les commerçants informels à régulariser leurs activités en se faisant délivrer un registre du commerce.

Des mesures incitatives, d'autres mesures dissuasives pourraient être prise dans un deuxième lieu par les autorités algériennes afin de mettre fin aux activités des commerçants informels qui se montreraient récalcitrants à se conformer aux lois du commerce légal.

4. La lutte contre le commerce informel en Algérie

La lutte contre le marché informel s'avère aujourd'hui une obligation nationale, compte tenu de l'impact négatif sur l'économie et des engagements de l'Etat vis-à-vis de l'Union européenne en matière de partenariat économique et de l'acceptation des standards de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Il est toujours bon de s'appuyer sur des statistiques et de dire que les transactions commerciales sans factures ont atteint **155,7** milliards de dinars ces trois dernières

années, dont 46 milliards de dinars pour la seule année 2011. Cet énorme chiffre ne représente, malheureusement, que **20%** du poids réel du phénomène. Une bagatelle qui démontre que l'économie souterraine et informelle gangrène l'ensemble des secteurs d'activité en Algérie.

A cet égard, des mesures ont été proposées et prises en considération par les autorités algériennes, lors du colloque international sur l'économie informelle qui a été organisé en mars 2012. Ce colloque avait comme thème «Les pistes d'une transition vers la formalisation» et il avait pour objectif d'étudier les voies efficaces initiées par d'autres dans leur lutte contre l'économie informelle et d'examiner les mécanismes permettant la formalisation des intervenants de cette économie illégale. Plusieurs experts y ont participé et chacun a proposé un chapelet de mesures à minima pour freiner la propagation de ce phénomène. Ces mesures peuvent être résumées sous forme de points qui sont les suivants :

- La dynamisation de l'outil national de production ;
- La stimulation des investissements productifs et la promotion de l'emploi afin de lutter contre les différentes formes de fraude et d'atteinte à l'économie nationale ;
- La relance de l'appareil de production national, et l'allègement des procédures administratives pour la création d'entreprises ;
- La facilitation des crédits bancaires pour financer les projets des jeunes promoteurs et d'établir des passerelles entre l'enseignement supérieur et le marché du travail.

L'expert péruvien **Hernando De Soto**, de son côté, recommande que la lutte contre l'économie informelle doit passer par la formalisation de l'informel, une action qui requiert une bonne connaissance du phénomène et l'instauration par les politiciens de règles accessibles à tous. Pour lui, il est impératif de commencer par identifier le phénomène et connaître son ampleur avant de s'intéresser, ensuite, aux facteurs concourant à son émergence.

Ce qui nous importe dans ce travail c'est surtout le secteur du commerce, il a été rappelé à cet effet que, le gouvernement a mobilisé 4 milliards de DA pour la réalisation et l'aménagement de marchés de proximité, adopté un plan complémentaire de réalisation de marchés couverts dont le financement atteint les 10 milliards de DA et a décidé d'exonérer, à titre transitoire, des commerçants nouvellement installés dans les sites aménagés par les collectivités. L'autre solution au fléau du commerce l'informel, résiderait en la facilitation des démarches d'obtention d'un registre de commerce au profit des petits commerçants. L'introduction de dispositions spécifiques pour ces derniers pourrait favoriser leur intégration dans le circuit officiel.

En guise de conclusion et après cette analyse de la situation et le poids de l'économie informelle notamment celle liée au commerce à l'échelle mondiale et en Algérie plus particulièrement. Nous terminons ce travail par une réponse plus au moins directe à notre problématique à savoir quel avenir préserve-t-on au commerce informel ? Nous dirons à cet égard que, ce dernier ne trouvera pas des solutions seulement à partir des mesures économiques qui seraient prises mais d'une volonté politique claire à en finir. Il faut signaler qu'il n'y a pas de modèle qui soit un antidote de l'informel puisqu'il prolifère dans tous les pays, quel que soit leur niveau de développement économique. En effet, La régulation par l'Etat de l'activité économique doit se faire avec des principes clairs et rationnels qui tiendraient compte des proportions qu'a pris l'informel dans

l'économie et son impact sur l'emploi. Il ne serait pas rationnel de s'attaquer de façon militarisée à l'informel mais il faudra agir à travers une démarche séquencée à trois niveaux : en premier lieu, procéder au cantonnement du phénomène par le recensement et la sensibilisation des acteurs ; puis instaurer une démarche de conversion de l'informel au formel par des mesures facilitatrices d'intégration et enfin, interconnecter l'arsenal fiscal et bancaire et institutionnel pour éviter une reprise à l'avenir. Ceci dit, quelques mesures premières peuvent être instaurées pour imprégner les acteurs de cette impérieuse nécessité comme, par exemple, les contrôles des importations, l'instauration des systèmes de paiements électroniques et bancarisés pour les achats industriels... etc. Il existe une relation établie, notamment dans des études menées par le Bureau International du Travail (BIT), entre le niveau de richesse d'un pays et la proportion que peut occuper l'informel dans son économie. Il est évident que si on crée des emplois et on encourage davantage la création d'entreprises, par la facilitation d'accès aux dispositifs existants, on pourra endiguer le phénomène et réduire son impact néfaste sur la stabilité économique, notamment celle des prix et du pouvoir d'achat des ménages.

Et enfin, la meilleure solution reste selon nous, de formaliser et de légaliser ce commerce informel car on ne pourra jamais l'éradiquer du moment qu'il constitue une source de survie pour la majorité de la population du monde exerçante dans ce secteur.

BIBLIOGRAPHIE

- AFRISTAT, « concept et indicateurs du marché de travail et secteur informel », Série Méthodes, n°2, Bamako, Décembre 1999.
- BIT, *Emploi et protection sociale dans le secteur informel. Activités de l'OIT concernant le secteur informel urbain : évaluation thématique*. Rapport de la Commission de l'emploi et de la politique sociale à la 277^e session du Conseil d'administration du Bureau International du Travail, Genève, mars 2000.
- CNES, « Le secteur informel : illusions et réalité », Conseil National Economique et Social, Commission Relation du Travail, Alger, 2004.
- De Soto, « L'autre sentier. La révolution informelle dans le tiers monde ». Ed. la découverte. Paris, 1994.
- Dongala J. "The informal sector trade among sub-saharan African countries: a survey and empirical investigation". The development Economies, 1993.
- E. Archambault, « les économies non officielles », la découverte, Paris, 1984.
- Gantier J.F, « l'informel est une forme de fraude fiscale ? Une analyse micro-économique de la fraude fiscale des micro-entreprises, Madagascar », Document de travail, DIAL, 2000-07.
- Henley A., Reza Arabsheibani G., Cameiro F.G., "on feeling and measuring the informal sector", Word Bank Policy Research Working Paper 3866. Washington D.C, 2000.

- Henni, « essai sur l'économie parallèle : cas de l'Algérie », ENAG, Alger, 1991.
- Hussmans R., Mehran F., Verna V. "surveys of economically active population employment, unemployment and underemployment", an ILO manual of concepts and methods ILO, Geneva, 1990.
- « Le commerce de rue, ambulant ou informel et ses rapports avec la métropolisation : une proposition de modélisation ». *Autrepart* n°39, 3/2006 (Paris: IRD).
- Schneidera F., Andreas Buehnb A. et Claudio E. Montenegro C. « New Estimates for the Shadow Economies all over the Word », *International Economic Journal*, 24, 2010.